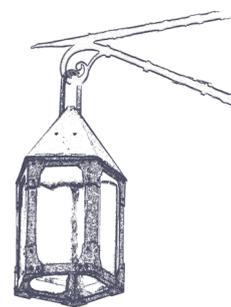




LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N° 41 Août 2025



LE MOT DU MAIRE



Ça y est !

La mairie a officiellement déménagé au 655 Route du Château.

Dix mois se sont écoulés entre le premier coup de pioche et l'emménagement.

Quel changement pour le personnel communal, désormais installé dans un environnement plus sain, plus spacieux, plus lumineux et mieux tempéré.

Quel progrès aussi pour les habitants, qui peuvent désormais stationner facilement et accéder à la mairie sans avoir à monter de marches.

L'État, via la préfecture, qui commençait à mettre en garde les collectivités n'ayant pas mis leurs bâtiments aux normes d'accessibilité, peut désormais être rassuré.

Par ailleurs, les 812 868 € de subventions obtenues (Etat et Département) sont à comparer aux 630 000 € qui avaient été obtenus pour la traversée de Beynac, dont le coût des travaux était deux fois plus élevé. Ces résultats témoignent d'une gestion dite "économique et dynamique", en rupture avec une gestion purement administrative d'autrefois.

En 2020, certains affirmaient qu'une mairie ne se gérait pas comme une entreprise, insinuant qu'en collectivité, on pouvait « dépenser sans compter ».

Aujourd'hui, les faits démontrent combien cette vision était fautive, dépassée et sans ambition.

Merci aux nombreux habitants de Beynac-et-Cazenac, des communes voisines et même d'ailleurs, qui nous ont adressé leurs félicitations, en contraste avec quelques voix politiciennes amères estimant que « c'est trop beau pour vous ».

Comme dans toute rénovation, quelques surprises sont apparues et des ajustements de plans ont été nécessaires.

Mais, grâce à une gestion rigoureuse et des négociations efficaces, les coûts ont été contenus dans l'enveloppe du marché initial.

Qui peut en dire autant, que ce soit dans le secteur public ou privé ?

À partir du 8 septembre, l'agence postale sera ouverte toute la journée, selon les horaires habituels de la mairie, y compris le samedi matin. Jusqu'au transfert, le bureau de poste n'était ouvert que du lundi au vendredi de 13h30 à 16h. (10h/semaine à comparer avec 27h30 à partir du 08/09/2025)

Beynac-et-Cazenac a pris un élan décisif pour les décennies à venir.

Un seul regret demeure en nous :

Véronique Devaux, conseillère municipale, ardente défenseuse du transfert, d'une générosité rare, dévouée à ses concitoyens, nous a quittés en ce mois de juillet sans voir ce projet aboutir.

Qu'elle soit ici honorée et remerciée pour son engagement.

Serge Parre

Déplacement mairie



Depuis le 1er juillet 2025, la commune de Beynac-et-Cazenac accueille un nouveau visage au sein de son équipe : **Valentin Coupri**, recruté dans le cadre de l'ouverture à la rentrée de l'Agence postale communale (APC) dans les locaux de la nouvelle mairie et du développement des outils de communication : Panneau-Pocket, réseaux sociaux, rédaction des courriers et des comptes rendus, conception du bulletin municipal, Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Du lundi au vendredi :
9h -12h / 14h -16h
Le samedi : 9h - 11h30
Tel : 05 53 31 34 00

Le départ de notre factrice



« Chers habitants, chers commerçants,
Après sept années passées à sillonner les rues de Beynac et Cazenac, l'heure est venue pour moi de tourner une page. Avant mon départ à la fin du mois d'août, je tenais à vous adresser un grand merci. Merci pour votre accueil, votre gentillesse, vos sourires, vos petits mots échangés au fil des tournées. Merci aussi pour la confiance que vous m'avez accordée, et pour ces liens simples et authentiques qui se sont tissés au fil du temps.
Être factrice dans un village comme Beynac, ce n'est pas seulement distribuer le courrier : c'est aussi faire partie d'un quotidien, d'une vie de village riche et humaine. Ces années passées parmi vous resteront pour moi un très beau souvenir, marqué par la beauté du lieu bien sûr, mais surtout par la chaleur de ses habitants.
Je quitte ce poste avec un pincement au cœur, mais aussi avec beaucoup de gratitude. Merci encore à chacune et chacun d'entre vous. Avec toute mon amitié » . Aude Barriant

Paëlla et feu d'artifice de la Saint Jean



Pour la quatrième année consécutive, les Beynacois, Cazenacois et habitants des communes voisines se sont retrouvés autour d'un apéritif convivial, suivi d'un repas avec une paëlla. Ils étaient près de 200 à partager ce moment festif. Vers 23 h, un feu d'artifice a illuminé le ciel et a été vivement applaudi. La fête s'est ensuite poursuivie en chants et en danses au rythme des morceaux choisis par le DJ du Night Party Club. Cette animation n'aurait pas été possible sans la présence et l'engagement des nombreux bénévoles du Comité des fêtes. Merci à tous.

Visiteurs en nombre au vide grenier de Beynac



Organisé par le Comité des fêtes, le vide grenier de la mi-juillet a encore attiré de nombreux visiteurs. A l'ombre de la noyeraie du Capeyrou (dont une partie était gracieusement mise à disposition par Marc Grave), de nombreux exposants ont installé leurs stands proposant vêtements, objets anciens, livres, vaisselle, et trésors oubliés. L'ambiance était conviviale, rythmée par les discussions, les trouvailles inattendues et les balades des visiteurs entre les étals.

Jazz au théâtre de verdure avec Marie Carrié



Le jeudi 31 juillet, CulturABeynac invitait Marie Carrié, en trio, au théâtre de verdure. Marie Carrié s'inscrit dans la grande tradition des chanteuses de jazz classique, alliant avec finesse mélodie, swing et émotion. Sa voix souple se prêtait à de subtiles arabesques vocales et de brillantes envolées jazz, révélant toute la richesse de ses nuances, entre tendresse et sensualité. Elle a offert aux 130 personnes présentes, dont de nombreux beynacois, un jazz de haute qualité, plein de charme, de swing et de musicalité.

Concert musique Irlandaise et Celtique



Lundi 11 août, entre murmures celtiques et mélodies profondes, John-Joe Murray et Mathilde nous ont enchantés avec des ballades envoûtantes et des gigue ensorcelantes. Ils nous ont entraînés dans un véritable voyage musical à travers les classiques de la musique celtique, interprétant avec passion des chansons emblématiques autant que des trésors méconnus de ce répertoire riche et vibrant. Ce concert, organisé au théâtre de verdure par CulturA-Beynac a, malgré la canicule, rassemblé près de 120 personnes.

Un 15 août sans feu, mais pas sans éclat



La chaleur écrasante et une sécheresse historique, ont poussé Mme la Préfète de la Dordogne à interdire tous les spectacles pyrotechniques. Pas de bouquet final donc, mais la fête n'a pas été annulée pour autant et Beynac n'est pas resté dans le noir.

Porté par l'enthousiasme du comité des fêtes et de ses bénévoles, le village a vibré au rythme des animations, prouvant qu'un 15 août peut briller... même sans feu d'artifice.

La journée s'est ouverte en douceur sur l'aire de pique-nique. Les jeux à l'ancienne de l'Estaminet, installés à l'ombre des arbres, ont fait le bonheur des familles venues profiter d'un moment de détente. Mais quand les premières notes entraînant des tubes des années 80 de la Bodéga ont retenti, la foule s'est dirigée vers le Pontou, attirée par les lasers, la musique et la promesse d'un rafraîchissement au bar du comité des fêtes. Et là, entre verres partagés et danses improvisées, la soirée s'est prolongée... jusqu'au cœur de la nuit.

Molière illumine le théâtre de verdure



Le théâtre de verdure de Beynac a vibré, le 21 août, au rythme des mots et des rires de Molière.

Deux de ses comédies emblématiques, "Les Précieuses ridicules" et "L'Amour médecin", ont été brillamment interprétées devant un public conquis. Dans le cadre enchanteur du théâtre en plein air, avec la participation de CulturA-Beynac, la troupe de Marc-Alexandre Cousquer, a su redonner vie à l'esprit mordant et à la verve comique du grand dramaturge.

Une belle réussite culturelle pour la commune de Beynac, et un moment d'évasion théâtrale à renouveler sans hésitation.

Les farfadets de Nicolas Escurat



Proposée par CulturABeynac, cette soirée du 24 août au théâtre de verdure a mis en lumière le travail remarquable de Nicolas Escurat, un passionné d'astrophotographie qui, en intégrant des monuments emblématiques dans ses clichés célestes, parvient à capturer des phénomènes célestes invisibles à l'œil nu grâce à la sensibilité accrue de son appareil photo. L'image prise au-dessus du château de Beynac, témoigne d'un talent rare à sublimer le ciel et la terre en une seule image, a été sélectionnée par la NASA, pour figurer dans son calendrier 2025.

Les petits bonheurs de Véro à Beynac



Véronique est née dans le Puy de Dôme à Ambert d'un papa et d'une maman militaires de carrière.

Une enfance qui a imprégné ses engagements de justice et de respect.

A 20 ans elle perd son papa.

Marie Paule sa mère refait sa vie avec un Beynacois Jacques Travers le fils des anciens facteurs du village lui aussi militaire de carrière puis moniteur d'auto école à Beynac. Jacques devient le papa de cœur et d'adoption de Véro. Jacques et Marie Paule s'installent dans la maison familiale de la Balme. Leur amour de Beynac devient très rapidement le virus de Véro.

À chaque vacances elle embarque Vincent et Amélie à Beynac.

Au décès de ses parents la maison de la Balme devient son pilier, son refuge,....

A sa retraite, elle choisit de vivre son rêve dans sa maison, dans sa Balme, dans son village. Mais son rêve ne serait pas abouti si elle ne partageait pas sa générosité, son besoin de rendre service, d'ouvrir sa maison et sa mémorable terrasse à tous.

C'est tout naturellement qu'elle a rejoint notre équipe municipale, heureuse que nous soyons tous élus et que nous ayons pu accomplir tous les travaux pour lesquels nous étions engagés.

Son implication dans la mairie, sa rigueur militaire, sa présence journalière nous manquent.

En plus de son rôle d'élue Véro était très impliquée dans toutes les associations et manifestations de la commune.

Véro a vécu sa vie à mille à l'heure, elle était une mère, une grand-mère accomplie.

Véro nous a laissé son optimisme. Elle nous a confié Beynac.

Aujourd'hui la Balme de Beynac te dit Merci Véro. JMP

Suppression du distributeur de billets

Suppression du Distributeur de Billets (DAB) de Beynac

Comme annoncé dans La Lanterne N°38 de novembre 2024, le distributeur automatique de billets situé à Beynac sera retiré au mois de septembre.

Nous tenons à préciser que cette suppression n'est pas liée au transfert de l'agence postale vers la mairie, mais résulte uniquement de l'état de vétusté de l'appareil. Malgré plusieurs réparations au fil des années, il est aujourd'hui en fin de vie, tant sur le plan mécanique qu'électronique.

La Poste, propriétaire du DAB, avait depuis longtemps signalé une faible utilisation de l'appareil, un phénomène qui s'est accentué avec la généralisation des paiements par carte bancaire et téléphone, notamment depuis la période Covid.

Cette situation s'inscrit dans une tendance nationale : en 2024, 1 545 DAB ont été retirés en France, s'ajoutant aux 11 000 supprimés au cours des cinq années précédentes. Selon les prévisions, 7 500 autres pourraient disparaître en 2025.

Nous regrettons profondément cette évolution, mais elle reflète les mutations rapides de notre société et de nos modes de consommation. Nous avons réussi à maintenir ce service pendant deux années supplémentaires, mais il nous faut désormais accepter cette réalité : le DAB sera désinstallé dans les prochains jours.

Pour celles et ceux qui possèdent un compte à La Poste, les retraits seront possibles pendant les heures d'ouverture à la nouvelle mairie. D'autres distributeurs sont également disponibles à Sarlat, Saint-Cyprien, Castelnaud, etc...

Bien entendu, la commune reste attentive à vos besoins et continuera à travailler pour maintenir un niveau de service de proximité satisfaisant, dans un contexte national de plus en plus contraint.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : 655 Route du Château - Tel : 05 53 31 34 00

Ouvert du lundi au vendredi 9h -12h/14h-16h - le samedi 9h - 11h30

E-mail : mairie@beynac-et-cazenac.fr

Site internet : www.beynac-et-cazenac.fr

PanneauPocket : Application à télécharger

La Poste : Tél 3631 Ouvert du lundi au vendredi 13h30/16h

Déchetterie de Sarlat Tél : 05 53 29 56 47 Ouvert du lundi au samedi 8h - 12h30/14h-18h

Numéro Utiles

SAMU 15 / Pompiers 18 / Police 17

112 Appelez le 112 pour toute urgence

Médecin 05 53 29 37 13

3 défibrillateurs installés dans Beynac :

- Salle polyvalente
- Porte Veuve (seulement en saison)
- Abribus de la Balme

Inclus : Lettre Interco, Les animations, Atelier créatif, Agence postale

Responsable de publication : Serge Parre - Rédaction : Michel Bennati, Véronique Devaux, Arlette Theil.

26/08/2025 10:19:13